

## RECOMMANDE :

### Propriété intellectuelle Boutiques

Armengaud Guerlain  
Cousin & Associés  
Cabinet Escande ●  
Hoyng Monegier LLP  
Véron & Associés

1

Cabinet Antoine & Benoiel  
Cabinet Bouchara Avocats  
CCK Avocats  
Casalonga Avocats  
Duclos Thorne Mollet-Viéville & Associés  
Greffe  
Hirsch & Associés  
Hollier-Larousse & Associés  
Laude Esquier Champey  
Lavoix Avocats  
Cabinet Schertenleib

2

Arénaire  
Borowsky & de Baecque  
Feral-Schuhl/Sainte-Marie  
Gilles Vercken Avocats  
HUGOTAVOCATS  
Noésis Avocats  
Pierrat  
Teissonnière Sardain Chevé

3

*Les cabinets d'avocats sont classés par groupes et par ordre alphabétique au sein de chaque groupe.*

● *Ce symbole indique qu'une carte professionnelle du cabinet est présentée dans la partie répertoire.*

Olivier de Baecque de **Borowsky & de Baecque** est en charge de la gestion de portefeuilles de marques et traite également le contentieux de marques et de noms de domaine.

**Féral-Schuhl/Sainte-Marie** intervient notamment dans des dossiers de contrefaçon de sites internet, de droits d'auteur et de droit des marques au plan contentieux. L'équipe inclut Bruno Grégoire Sainte Marie et l'actuelle Bâtonnier du Barreau de Paris Christiane Féral-Schuhl.

**Gilles Vercken Avocats** délivre des '*prestations de haute qualité*'. Le cabinet est très actif dans les dossiers de marques, de dessins et de droits d'auteur pour le compte d'une large clientèle issue du secteur des médias, de la culture et des jeux vidéo. Gilles Vercken est un '*excellent négociateur*', quand Florence Gaullier est également fortement impliquée dans les dossiers.

**HUGOTAVOCATS** possède une '*très bonne expertise en matière de droits d'auteurs, dessins et modèles dans le secteur de la mode*'. Jean-Philippe Hugot et Olivier Hugot sont également très actifs dans le domaine des technologies. Ils représentent des hébergeurs, des éditeurs de logiciels et des opérateurs internet.

**Noéis Avocats** est un '*cabinet jeune et réactif*' doté d'une '*équipe expérimentée et très compétente*' qui offre une '*gestion personnalisée*' des dossiers. Caroline Hiltgen-Lebouvier et Marie Fabregat sont recommandées.

Avec Emmanuel Pierrat, le cabinet **Pierrat** est incontournable pour les dossiers de droit de la propriété littéraire et artistique. Sophie Viaris de Lesegno est également recommandée.

L'équipe de **Teissonnière Sardain Chevé** est dirigée par Frédéric Sardain et Guillaume Teissonnière. Elle est le conseil d'une clientèle importante dans les secteurs des médias et de l'internet. Le cabinet gère de nombreux dossiers de droits d'auteur, de droit des marques et de droit de l'UE.

## Cabinets de conseil en propriété industrielle

Cette section présente les principaux cabinets de conseil en propriété industrielle de France. Les Conseils en Propriété Industrielle (CPI) ont pour fonction de conseiller les inventeurs dans l'obtention, la défense et l'exploitation de leurs droits de propriété industrielle. La profession compte plus de 800 CPI selon la Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle. Ceux-ci se divisent en ingénieurs spécialisés en brevets et juristes qui traitent des marques, modèles et dessins.

**Cabinet Beau de Loménie** offre de larges ressources avec quelque 220 professionnels, dont 70 CPI, et s'inscrit également parmi les principaux acteurs du marché au niveau européen. L'activité de brevets est dirigée par Didier Intès, Jean-Jacques Joly, Philippe Hubert, François Delumeau et Pierre-Louis Désormière. L'expertise du cabinet est prisée des grandes entreprises en matière de rédaction, de dépôt et de stratégie de brevets. L'équipe spécialisée en marques est supervisée par Aurélia Marie. Le cabinet possède des bureaux à Paris, Lille, Lyon, Marseille, Munich et Duisburg.

**Lavoix** abrite quelque 200 professionnels dont environ 80 CPI. Le champ d'expertises couvre les secteurs des biotechnologies, de la pharmacie, de la chimie, de l'électronique, de la physique et des nouvelles technologies. Les clients apprécient également le développement par le cabinet d'outils innovants dont un système d'horodatage en ligne des documents et un logiciel de gestion des portefeuilles de droits en ligne. Le cabinet est également engagé dans la lutte anti-contrefaçon et assure une surveillance des droits dans la presse et sur internet. Il représente de nombreuses entreprises du CAC 40 et des multinationales. Il possède des bureaux à Paris, Lyon, Toulouse, Clermont-Ferrand, Rennes et Munich où une équipe de sept personnes est postée en permanence. Le cabinet travaille en collaboration avec **Lavoix Avocats**.

**Brevalex** rassemble environ 80 professionnels répartis entre les bureaux de Paris, Grenoble et Toulouse. Les expertises en brevets couvrent les secteurs de la santé, de l'électronique, de la physique et de la mécanique. Le cabinet possède également un département spécialisé en droit des marques, dessins et modèles.

Fondé en 1867, **Bureau D.A Casalonga-Josse** rassemble une quinzaine de CPI. Le cabinet possède des bureaux à Paris, Grenoble, Munich et Alicante. Il travaille en collaboration avec le bureau d'avocats **Casalonga Avocats**.

**Ernest Gutmann – Yves Plasseraud SAS (EGYP)** réunit une cinquantaine de professionnels. Le cabinet est très reconnu pour son savoir-faire dans le secteur des sciences de la vie (biotechnologies animales et